



LÉGUMES DE PLEIN CHAMP BIO

Cette fiche reprend une partie des éléments de l'étude sur la filière légumes de plein champ bio réalisée à la suite des premiers constats faits par les producteurs sur le terrain. Afin de mieux connaître et partager la dynamique de la filière, Bio en Normandie a réalisé un questionnaire et des entretiens avec les acteurs de la filière légumes de plein champ bio normande. L'échantillon est représentatif des fermes bio normandes puisqu'il représente 40 % de ces fermes. À noter que les données recueillies sont sur la saison 2021 - début d'année 2022. Elles ne prennent pas en compte les récoltes 2022.



La filière légumes de plein champ, à l'image de la filière bio, a connu entre 2015 et 2017 une forte période de conversion des producteurs et des opérateurs. Ces derniers, devant l'opportunité que présente le marché du bio et la nécessité d'approvisionner des usines taillées pour accueillir des volumes importants, ont encouragé les producteurs à se convertir en Bio. Marquée par une croissance à deux chiffres de la consommation des produits bio, la filière a vu ses surfaces et volumes fortement augmenter.

Depuis deux ans, la filière bio connaît un réel ralentissement de la consommation, particulièrement en grandes et moyennes surfaces (GMS), fortement impactée par l'après période COVID, la consommation des légumes bio ne cesse de diminuer, ayant pour conséquence de déstabiliser la filière. En effet, la demande est inférieure à l'offre, impactant les pratiques des producteurs (emblavements, prix, déclassement, etc). La filière légumes de plein champ bio ne déroge pas à cette dynamique.

LA NORMANDIE : 10ÈME RÉGION PRODUCTRICE DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP

La région compte environ une quarantaine de producteur en légumes de plein champ bio*. Une dizaine de collecteurs-transformateurs-distributeurs structurent la filière sur le territoire. Le territoire normand recense, d'après l'Agence Bio, près de 1 700 hectares en production légumière.

En Normandie, la carotte et la pomme de terre sont les légumes les plus fréquemment produits.

NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR TYPE DE LÉGUMES PRODUITS

Légumes	CAROTTES	POMMES DE TERRE	POIREAUX	CHOUX-FLEURS	SALADES	OIGNONS	PETITS POIS	BETTERAVES
Nombre de réponses	12	16	6	2	1	8	1	8

Pour cette étude, 20 producteurs et 10 opérateurs ont participé.

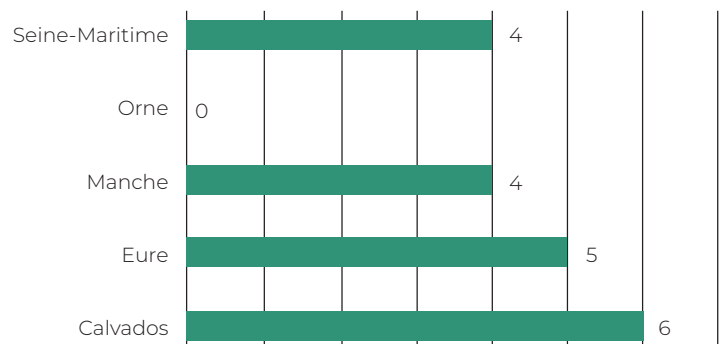
Source : Bio en Normandie

Rare sont les producteurs qui produisent que des légumes de plein champ bio. Seulement un producteur a été identifié comme tel. Majoritairement, les producteurs en légumes de plein champ bio associent leur production avec d'autres cultures, notamment des céréales.

L'échantillon démontre une hétérogénéité sur la taille des fermes, la commercialisation et la sécurisation des débouchés ainsi que sur les techniques culturales.

L'enjeu de cette étude est de comprendre le fonctionnement et les dysfonctionnements de la filière LPC, tout en identifiant les besoins, attentes et opportunités.

NOMBRE DE PRODUCTEURS INTERROGÉS



Source : Bio en Normandie

*Définition légumes de plein champs : La production légumière de plein champ se distingue du maraîchage diversifié par une spécialisation plus forte de la production à l'échelle de l'exploitation, avec 4 à 5 espèces de légumes cultivées, des surfaces plus importantes, de plusieurs dizaines d'hectares par exploitation, une commercialisation en circuit long (Bio Haut-de-France)

DES PRODUCTEURS QUI S'ADAPTENT AU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE PAR UNE BAISSÉ DES SURFACES ET DES VOLUMES ENTRE 2021 ET 2022

Pour faire face au manque de débouchés de la filière et la baisse des prix, les producteurs adaptent leurs emblavements par rapport à 2021 afin de valoriser au mieux leurs productions.

Des évolutions de surfaces importantes entre 2021 et 2022 :

- Betteraves (-25%)
- Pommes de terre (-14%)
- Oignons (-8%)
- Carottes (-7%)

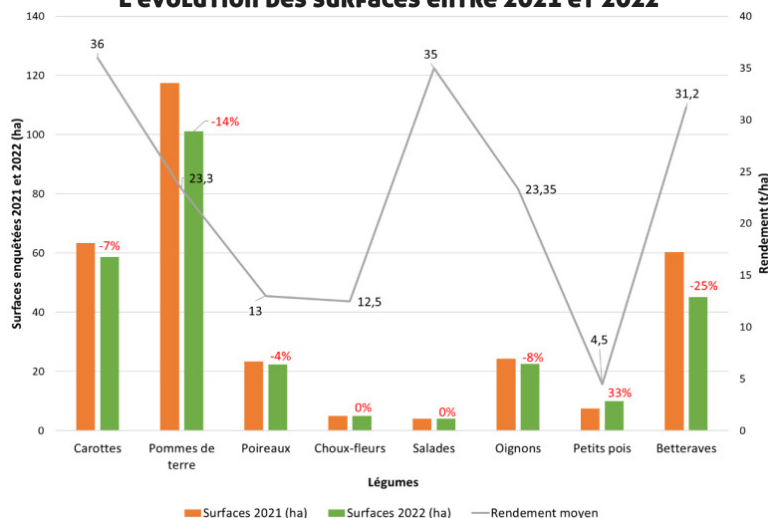
Quelques stagnations :

- Choux-fleurs
- Salades

Quelques augmentations :

- Petits pois (+33%)

L'ÉVOLUTION DES SURFACES ENTRE 2021 ET 2022



Source : Bio en Normandie

En ayant connaissance des rendements moyens par type de légumes, nous avons pu estimer l'évolution des volumes produits entre 2021 et 2022. Néanmoins cela a été fait avant l'été 2022, les aléas climatiques survenus cet été n'ont donc pas été pris en compte.

Des évolutions de volumes (en tonnes) importantes entre 2021 et 2022 :

- Pommes de terre (-24%)
- Betteraves (-11%)
- Oignons (-7%)
- Poireaux (-5%)

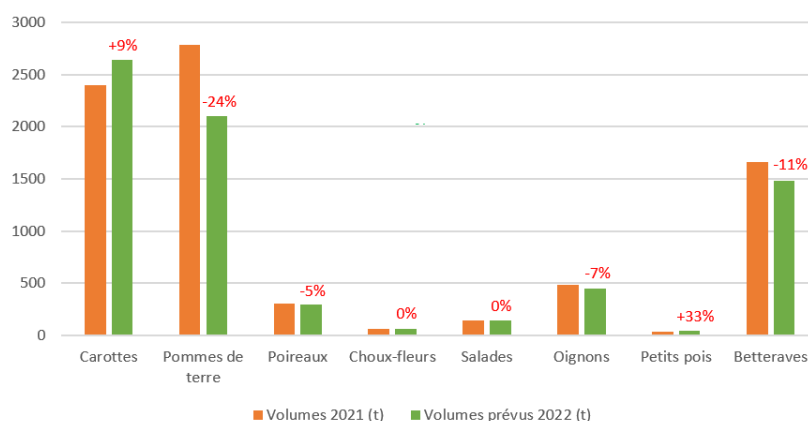
Quelques stagnations :

- Choux-fleurs
- Salades

Quelques augmentations :

- Petits pois (+33%)
- Carottes (+9%)

L'ÉVOLUTION DES VOLUMES ENTRE 2021 ET 2022



Source : Bio en Normandie

PERSPECTIVES 2023

- Recul des surfaces en LPC sur le territoire Normand notamment en pomme de terre et carotte.

AMÉLIORATION DES RENDEMENTS SUR LES SURFACES IRRIGUÉES

Les surfaces importantes de légumes irrigués :

- Salade
- Poireau
- Carotte
- Betterave

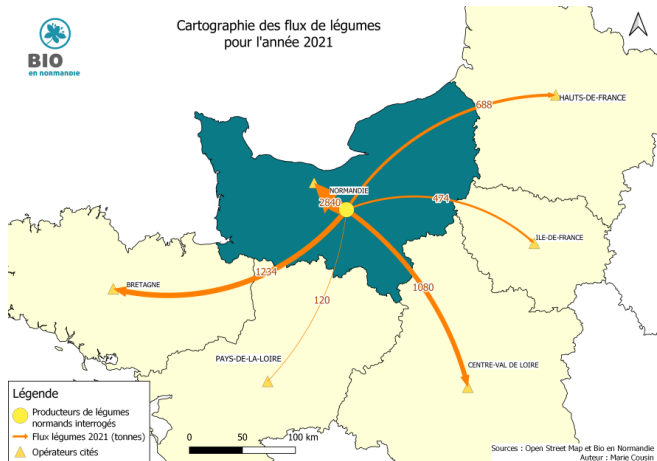
Nous pouvons noter que sur l'année 2021 l'irrigation semble avoir un réel intérêt pour les poireaux. Pour 2022 et les conditions climatiques exceptionnelles, les légumes irrigués connaissent de plus fort rendement que les non irrigués.

TABLEAU COMPARATIF DES RENDEMENTS MOYENS DES PARCELLES IRRIGUÉES OU NON

Légumes	Carottes	Poireaux	Betteraves
IRRIGATION	35 t/ha	12,6 t/ha	27,5 t/ha
Pas d'IRRIGATION	39,7 t/ha	14 t/ha	27,4 t/ha

Source : Bio en Normandie - RÉSULTATS 2021
RÉSULTATS ISSUS DES DONNÉES COLLECTÉES LORS DES ENQUÊTES PRODUCTEURS

UNE PARTIE DE LA PRODUCTION DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMPS BIO EST TRANSFORMÉE SUR LE TERRITOIRE NORMAND



Plus de 2 840 tonnes de légumes, soit 45% du volume produit sur le territoire, sont conditionnées localement par les opérateurs de la filière. Le reste de la production (55%) est exportée dans les Régions limitrophes, notamment en Bretagne et Centre Val-de-Loire (cf. cartographie).

La Région identifie un maillage important d'usines de conditionnement des légumes, principalement localisées dans la Manche et en Haute Normandie.

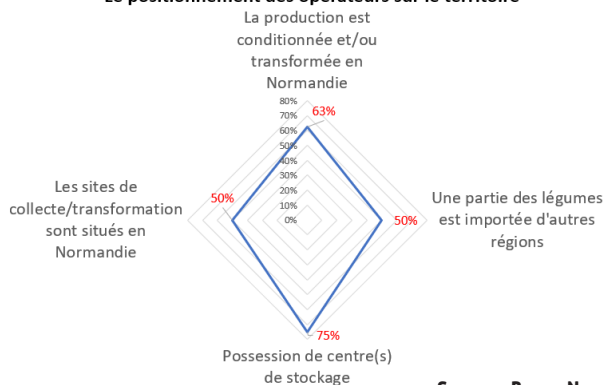
Les légumes sont collectés, nettoyés et conditionnés pour être distribués vers des magasins spécialisés, des grossistes et la GMS.

À cela s'ajoutent certaines fermes qui conditionnent sur place (à la ferme) puis qui exportent directement en GMS et/ou vers des grossistes en Normandie et/ou en France.

Néanmoins, tous les opérateurs normands travaillent avec des légumes uniquement produits en Normandie excepté l'un d'entre eux qui travaille avec des producteurs de Picardie pour les pommes de terre.

- 7 opérateurs 10 ont répondu que la production normande était transformée en Normandie.
- 8 opérateurs sur 10 possèdent un ou des centres de stockage, un opérateur précise « C'est stocké chez nous, parce que les producteurs bio qui travaillent avec nous ne sont pas équipés de stockage. ». Les légumes sont conditionnés, stockés puis envoyés essentiellement en grandes et moyennes surfaces (GMS).

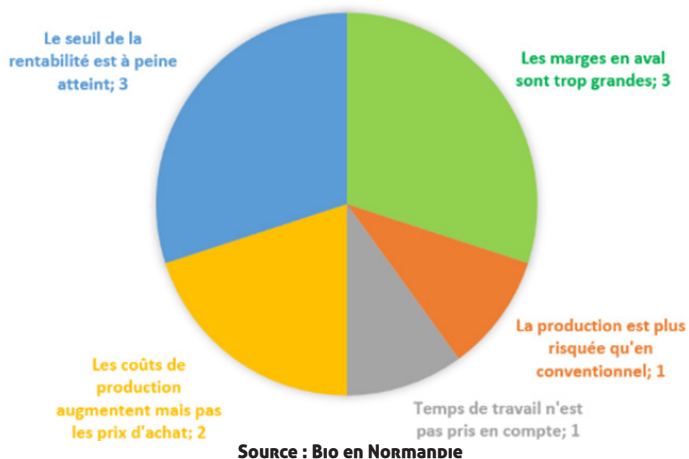
Le positionnement des opérateurs sur le territoire



Source : Bio en Normandie

DES PRODUCTEURS INSATISFAITS DE LEUR PRIX D'ACHAT

Raisons de l'insatisfaction du prix d'achat N=10



En moyenne, 57% des producteurs contractualisent leur production. Une légère majorité ne connaît pas ces coûts de production (10 contre 9). Les producteurs « insatisfaits » identifient un prix d'achat de leur(s) légume(s) trop faible.

Qualifié de « catastrophique » par un producteur : « Les charges ont augmenté. On n'a jamais eu des prix aussi bas. La dernière fois qu'on est descendu en dessous de 1€ c'était il y a 10 ans mais les charges n'étaient pas aussi élevées que ça. Cette année, c'est tous les légumes et sur toute l'année. L'année qui arrive n'est pas très encourageante non plus ».

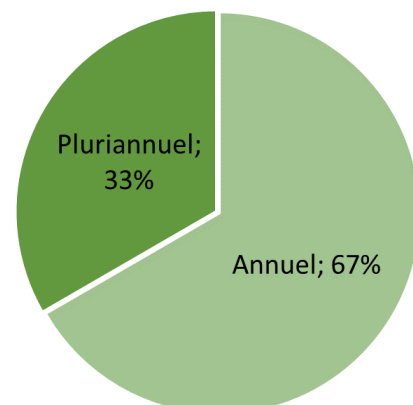
La filière fait face à la vague de conversion 2015-2016 ainsi qu'à la baisse de consommation des légumes bio depuis 2 ans. Le marché est saturé, entraînant des baisses de prix pour les producteurs.

PRENDRE D'AVANTAGE EN COMPTE LES COÛTS DE PRODUCTION DANS LE PRIX PAYÉ AUX PRODUCTEURS

La contractualisation est majoritairement observée sur les productions de betteraves, de poireaux et de carottes. La plupart des opérateurs (75%) contractualisent avec les producteurs, principalement des contrats annuels. Néanmoins, même si 63% d'entre eux relatent connaître les coûts de production des différents légumes, seuls un quart les prennent réellement en compte dans le prix d'achat des légumes.

Enfin 63% d'entre eux constatent que les prix d'achat ont varié entre 2021 et 2022. Bien que les opérateurs contractualisent, et qu'ils sont 63% à avoir une connaissance précise des coûts, ils sont seulement 25% à prendre en considération ces coûts de production. Cela malgré le fait que la loi EGalim demande que les coûts de production soient obligatoirement pris en compte au moment de la négociation du contrat.

TYPE DE CONTRAT PAR LES OPÉRATEURS, N=6



PRENDRE D'AVANTAGE EN COMPTE LES BESOINS DES PRODUCTEURS

Valoriser localement leur production, accentuer la loi EGALIM et l'obligation des 20% de produits bio en restauration collective

Pour les producteurs de la filière, la communication est enjeu primordial. Ils partagent le sentiment que les consommateurs sont perdus entre les différents labels et la mention « local », qui par conséquent ne met plus en valeur le label AB. Un autre point évoqué est celui de la loi EGalim qui est plus ou moins respectée et qui n'apporte pas suffisamment une sécurisation de leur débouchés, notamment vers la restauration collective.



- **Accentuer la consommation** : concurrence des autres labels qui diminuent la visibilité du label AB. Une campagne a été lancée en mai par l'Agence Bio, les interprofessions et la Maison de la bio et s'élève à 1 million d'euros.

- **Élargir les débouchés** : la loi EGalim 2 permet de mettre en place 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective. Aujourd'hui nous sommes entre 6 à 10%. A noter que la majorité des producteurs interrogés sont prêts à s'investir pour valoriser leur production localement. Pour cela, ils soulignent la nécessité d'une implication politique, financière et humaine des collectivités dans cette démarche, par l'accompagnement et la structuration de projet sur leur territoire.

- **Partager les difficultés entre producteurs et développer les échanges avec les opérateurs de la filière** : création d'un groupe de producteurs pour relever les problématiques et partager des solutions.

- Identifier les leviers, enjeux, attentes et besoins sur le territoire.

BILAN SUR LA FILIÈRE

POINTS POSITIFS

- Le processus de contractualisation qui permet une sécurisation des revenus des producteurs
- La création d'un groupe d'échanges filière légumes de pleins champs bio normand qui permet aux producteurs de faire remonter le fonctionnement et les dysfonctionnements de la filière.
- Le souhait de développer et de diversifier, par plusieurs opérateurs, la gamme bio en légumes ce qui pourrait augmenter la demande en légumes bio de ces derniers
- Campagne de l'Agence bio pour relancer la consommation bio dont les premiers résultats semblent prometteurs
- Le retour du réseau Bio au sein de l'inter-profession, INTERFEL.

POINTS NÉGATIFS

- Déséquilibre entre production et consommation provoquant des baisses de prix pour les producteurs.
- La loi EGalim n'est pas assez appliquée, ce qui ne permet pas aux producteurs d'avoir des prix d'achat satisfaisants.
- Manque de connaissance sur les coûts de production
- Faible transformation car les consommateurs de légumes bio sont plus en recherche de légumes frais qu'ils cuisinent eux-mêmes
- Le manque d'outils de transformation (légumerie-conserverie) pour répondre à l'enjeu des 20% de produits bio en restauration collective.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE BIO. Baromètre de consommation et perception des produits biologiques en France. 2022

AGRESTE, la statistique agricole [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

AGRISCOPIE. L'agriculture biologique en Normandie. 2022

CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE. Les légumes en Normandie. 2022

CLUSTER BIO. Filière légumes bio : remédier à l'inadéquation entre offre et demande [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/blog/Filiere-legumes-bio-inadequation-offre-demande/>

LPC BIO. Boîte à outils « Partenariat et contractualisation, pour des relations durables et équitables dans les filières légumes de plein champ bio ». 2011

PRODUIRE BIO. La filière légumes & maraichage bio. Dans : Produire Bio [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <https://www.produire-bio.fr/filiere-legume-maraichage-bio/>

CONTACTS

Gaëtan LESAGE

Chargé de mission filières et dynamique territoriale

glesage@bio-normandie.org
07 82 32 09 79

Benoît COIFFIER

Conseiller technique grandes cultures

bcoiffier@bio-normandie.org
07 49 07 80 29

Avec le soutien financier de :

